FRAGMENTS D'HISTOIRE
Le bourg du Croisty

Dans le dernier bulletin municipal (n°88) la comparaison du bourg du Croisty du XIXe siècle avec ses voisins proches nous a surpris. Notre bourg comporte beaucoup plus de bâtiments que les autres (voir le graphique ci-dessous). Ceci nous a incités à examiner le plan d'un peu plus près. Cette recherche nous a permis de mettre en évidence certains points qui nous ont semblés intéressants.

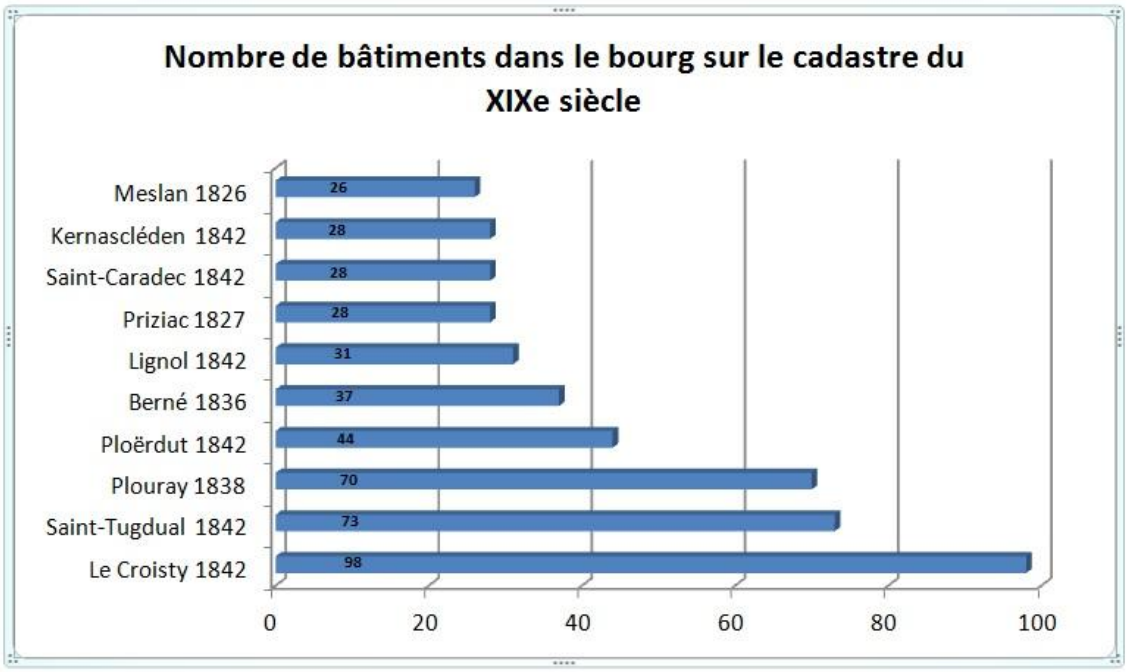

Le cadastre de 1842 classe les parcelles de terrain du bourg en deux grandes catégories : les « courtils » que nous avons coloriés en vert et les « aires » qui sont signalées en jaune. Les courtils sont des jardins, des potagers. Les aires sont des surfaces où on entrepose des outils en bon état et usagés, le bois de chauffage, peut-être un peu de fumier, des perches, des planches, une meule de paille ou de foin, la niche du chien…

Sur le plan ci-contre, les bâtiments coloriés en noir sont des ruines.

La forme des terrains en « îlots » plus ou moins ovales apparaît immédiatement.

Bourg de Berné 1836

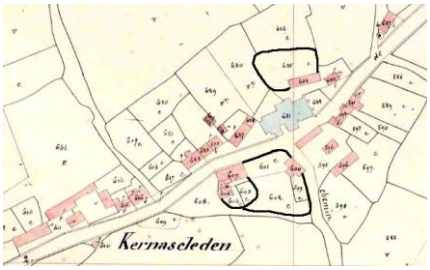

Bourg de Kernascléden 1842

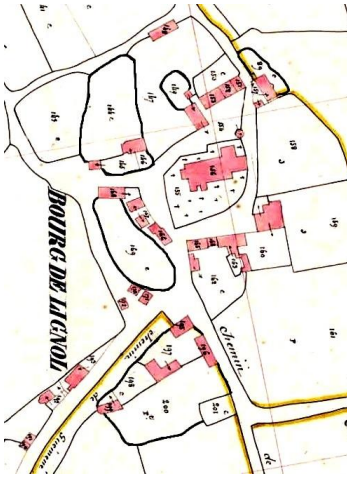

Bourg de Lignol 1842

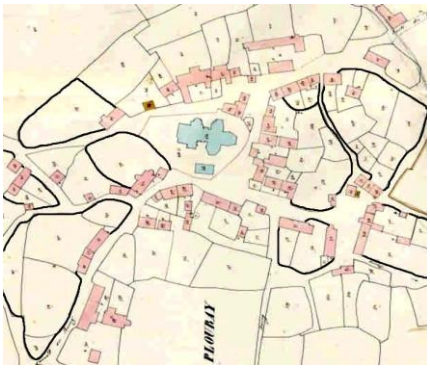

Boug de Plouray 1838

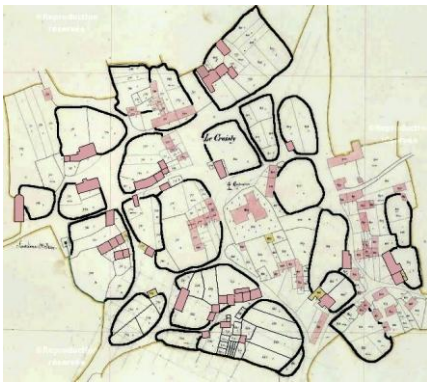

Bourg du Croisty 1842

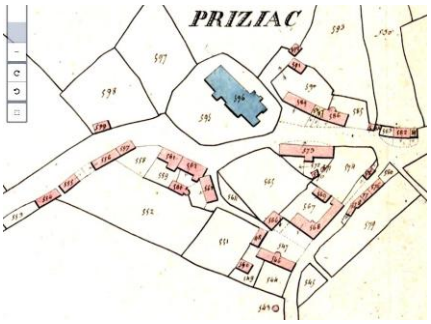

Figure 1 Bourg de Priziac 1827

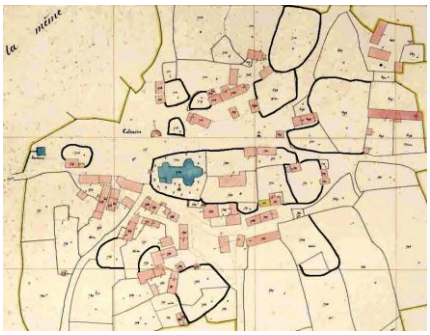

Bourg de Saint-Tugdual

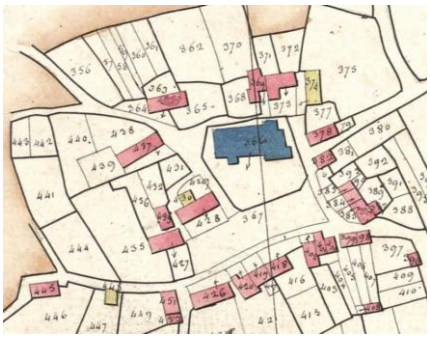

Bourg de Meslan 1826

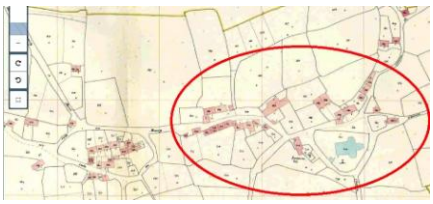

Bourg de Saint-Caradec Trégomel

Sur le plan cadastral des autres bourgs, ces parcelles plus ou moins arrondies sont beaucoup moins nombreuses. Elles rappellent les configurations qu'on trouve assez régulièrement, toujours sur ce cadastre du XIXe, dans les hameaux, à la campagne. Ces parcelles sont souvent considérées comme des vestiges « fossilisés » des parcelles primitives, celles que le colon trace au début d'un défrichement.

Leur forme proche de l'ovale laisse penser que les gens qui les ont cultivées n'utilisaient peut-être pas de charrue ou d'araire (l'ancêtre de la charrue). Ces outils amènent à tracer des sillons parallèles et rectilignes qui finissent par former des champs rectangulaires. Ils travaillaient peut-être à la pioche et à la houe et finissaient le travail à la bêche.

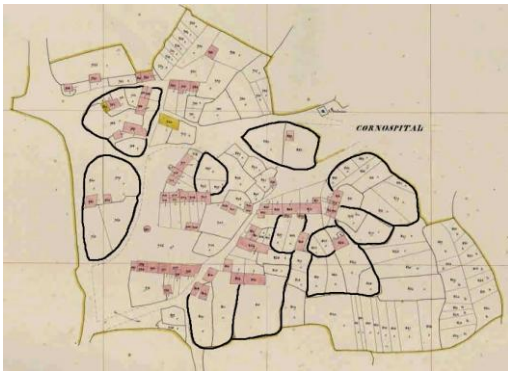

On retrouve ces parcelles arrondies sur le plan cadastral de Cornospital.

Quand on évoque les défrichements, on pense aux abbayes mais aussi aux Templiers et aux Chevaliers de Saint-Jean qui, à partir des années 1130-1140, ont favorisé la mise en valeur de terres délaissées. Ces parcelles arrondies seraient-elles les vestiges du lopin de terre accordé au colon sur lequel il construisait son logis charge à lui de mettre en valeur les terres froides des alentours ? Cette hypothèse expliquerait le fait que le bourg du Croisty soit différent des autres bourgs. Les Chevaliers de

Saint-Jean auraient pu favoriser et organiser l'installation de colons sur le site du bourg de leur commanderie, ce qui ne s'est pas passé ailleurs. Ceci n'est qu'une hypothèse qu'il reste à étayer.
Examinons à présent quelques-uns de ces lopins de terre et leur habitation.

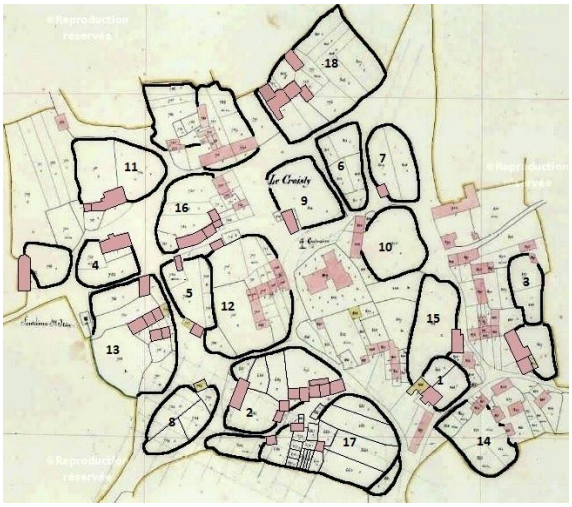

Les lopins de terre du bourg au XIXe.

Certains d'entre eux sont très simples : la maison et son jardin, le 7, le 4, le 3, le 9, ...
Y a-t-il eu une maison sur le lopin n°6 ?
Le cas du n°8 est plus clair : l'habitation est en ruine à l'époque de l'établissement du cadastre (le bâtiment est colorié en jaune). On trouve une autre maison en ruine sur le n°1. Ce lopin semble avoir été partagé en deux parties, peut-être un partage familial ?
Un autre îlot semble avoir été partagé en 4 parties, il s'agit du n°17. On y trouve 4 parcelles très minces et allongées de mêmes dimensions, 4 autres parcelles égales et rectangulaires et 4 autres plus grandes parcelles de surface à peu-près équivalente. Seules 3 maisons sont visibles sur le plan.
Les maisons sont toutes installées en bordure des parcelles sauf sur les terrains les plus étendus, les 12, 13 et 18. A noter les ressemblances très fortes sur la parcelle 12 entre les rangées de très petites maisons (leurs habitants n'étaient certainement pas très riches) et celles de Cornospital sur la page précédente. Cette disposition rappelle une forme de lotissements.
Certaines maisons du bourg sont plus grandes que d'autres, sur la parcelle n°2, sur la 4, la 11, la 16.
La parcelle, plus ou moins ovale elle aussi, sur laquelle est installée l'église, s'étend plus loin que le cimetière. Cela rappelle fortement l'aménagement des abords de l'église de St-Tugdual (voir le plan du bourg de la page précédente). On peut se demander si la même logique n'a pas présidé à ces deux installations qui auraient peut-être eu lieu à la même époque, le Moyen Age central, dans les années 1100. Rappelons que ces deux communes actuelles ne formaient qu'une paroisse à cette époque.
Nous avons essayé de rapprocher les surfaces de ces terrains des unités agraires utilisées à l'époque médiévale. Nous nous sommes heurtés à deux difficultés : ces terrains ne sont pas tous de surface équivalente, même si on peut déterminer des ressemblances, on le verra plus loin mais surtout les valeurs des unités de mesures agraires médiévales (« l'arpent » ou le « journal », par exemple) sont d'une incroyable complexité. Elles varient selon l'époque, selon les régions ou même selon les seigneuries. Le « journal » est la surface de terre qu'en une journée de travail un homme peut charruer … ou faucher (ces surfaces sont différentes, il fallait préciser à chaque fois de quel « journal » on parlait!).
Pour simplifier on dit que ce « journal » a varié entre 1/3 et ½ ha !
On peut tout de même déterminer sur le plan 5 groupes de parcelles. Les premières (du n°1 au n°4) mesurent entre 5 et 7.25 ares, 4 parcelles mesurent entre 9 et 10 ares, 4 parcelles font entre 11 et 12 ares, 2 parcelles font 14.5 et 15.5 ares, et les deux plus étendues mesurent 25.25 et 25.50 ares.

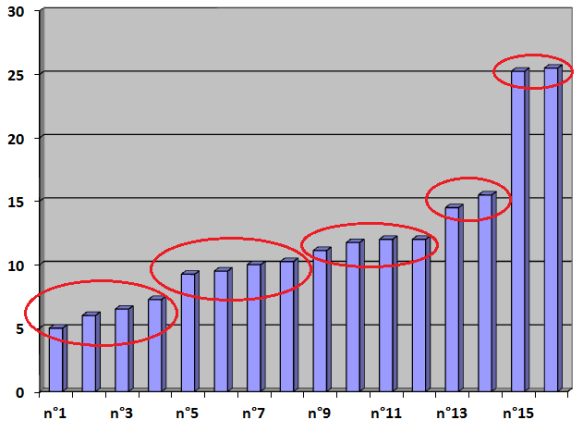

Les superficies des îlots en ares.

En conclusion, nous n'avons pas découvert les raisons précises des différences constatées entre le bourg du Croisty et ses voisins. Nous avons cependant mis en évidence certaines caractéristiques de l'aménagement de notre bourg (les îlots de terrain). Nous avons aussi évoqué la possibilité que ces îlots soient les vestiges des parcelles primitives d'un défrichement médiéval organisé par les Chevaliers de Saint-Jean. Si cela s'avérait exact, nous pourrions avancer l'hypothèse selon laquelle notre bourg pourrait dater des années 1100.
Une chose est sûre : lorsque nous nous promenons dans notre bourg du Croisty, nous arpentons des rues très anciennes qu'on retrouve toutes sur le plan cadastral d'il y a 180 ans mais qui datent vraisemblablement de beaucoup plus longtemps.